

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Martre,
tenue le 31 août 2022, à 19 heures, au 9 avenue du Phare

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Guylaine Marin, conseillère
Monsieur Marc-André Dinel
Madame Valérie Bertrand-Lemay

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher M. Alphonse Dion comme D.G. par intérim.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU que M. Alphonse Dion D.G. par intérim soit autorisé à signer tous documents relatifs à ses fonctions pour et au nom de la Municipalité de la Martre et de retirer Mme Mélanie Levesque comme signataire de tout compte de la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU que M. Alphonse Dion D.G. par intérim soit signataire et administrateur principal d'ACCES D et d'enlever le nom de Mme MÉLANIE LEVESQUE comme administrative principale.

Yves Sohier
Maire

Alphonse Dion, D.G. par intérim